NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

121 N° 3 July-September 1999

Témoins de Dieu qui relève les morts. Un regard sur 1 Co 15, 1-19

Philippe WARGNIES (s.j.)

p. 353 - 371

https://www.nrt.be/en/articles/temoins-de-dieu-qui-releve-les-morts-un-regard-sur-1-co-15-1-19-460

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Témoins du Dieu qui relève les morts

UN REGARD SUR *1 CO 15*, 1-19

«Il se trouve même que nous sommes de faux témoins de Dieu,
puisque nous avons témoigné contre Dieu qu'Il a relevé le Christ,
alors qu'Il ne l'a pas relevé,
s'il est vrai que les morts ne sont pas relevés.»
1 Co 15, 15

L'avant-dernier chapitre de la *Première Lettre aux Corinthiens* traite de la résurrection des morts, dans son lien essentiel avec celle du Christ. La référence à celui-ci, nommé douze fois des vv. 12 à 23, est ici déterminante. Elle ne devrait cependant pas éclipser, mais souligner pour nous ce que le chapitre dit de *Dieu*, comprenons: de Dieu le Père[1]. «Dieu» est explicitement nommé onze fois en *1 Co 15* (vv. 9.10(2x).15(2x).24.28.34.38.50.57), dont huit fois avec l'article *(ho theos)*. Ces occurrences ne relèvent pas d'une conscience «théologique» générale, mais d'une réflexion précise de l'Apôtre sur les rapports qui unissent Dieu le Père, le Christ et les croyants promis à la résurrection. La place de Dieu est particulièrement claire des vv. 24 à 28, qui explicitent la relation entre lui et le Christ en un vis-à-vis Père-Fils, à la fin ultime: «lorsqu'il (le Christ) remettra la royauté au Dieu et Père» (*tô¡ theô¡ kai patri*) (v. 24).

Mais avant ce passage, *ce que Paul dit de Dieu dès les vv. 9-10 et 15 gagne à être bien perçu. Tel est l'objet, limité, des pages qui*

---

1. Rappelons ce que K. Rahner a mis en évidence dans sa belle étude *Dieu dans le Nouveau Testament* (Coll. Foi Vivante, 81. Paris, DDB, 1968): «Dieu» y désignerait toujours spécifiquement le Père quand il est précédé de l'article (*ho theos*) et non précisé par une autre détermination ou qualification. Notons toutefois que Paul fait parfois un usage flottant de l'article, y compris pour *theos*. On pourra par exemple, dans *1 Co*, comparer à ce propos, sur de mêmes expressions: *1*, 21 avec *1*, 24 pour «sagesse de Dieu»; ou bien *4*, 20 avec *6*, 9.10 pour «règne de Dieu». Dès lors, la conclusion de Rahner, tout en restant valide, ne doit pas exclure d'autres cas où, même sans article, «Dieu» peut désigner prioritairement le Père. Le contexte permet généralement d'en décider.

suivent. En voici un des enjeux pour l'évangélisation: la difficulté à se convertir au Christ ressuscité et à croire à la résurrection des morts ne va-t-elle pas de pair avec une méconnaissance de la paternité divine, dont la puissance fait œuvre de vie? La question mérite notre attention en cette «année du Père».

Nous rappellerons d'abord à grands traits la démarche globale du chapitre. Nous examinerons ensuite les mentions de «Dieu» aux vv. 9-10 puis 15, en les situant dans leur contexte et en évaluant lexicalement les expressions où elles apparaissent. Une brève conclusion esquissera la portée théologique, dans le cadre du chapitre, de l'exégèse ici proposée.

I. - La démarche de *1 Co 15*. Un aperçu du chapitre.

Des vv. 1 à 11, dans un *exorde narratif*, Paul rappelle aux Corinthiens le kérygme proclamé et, d'ailleurs, accueilli par eux. Il s'agit du passage victorieux du Christ, mort, enseveli et ressuscité «selon les Écritures», et de ses apparitions. Celles-ci englobent celle dont lui, Paul, fut le bénéficiaire, pour devenir, de persécuteur qu'il était, apôtre par grâce de Dieu. Tel est le fait fondateur transmis «en premier lieu» aux Corinthiens. Paul va s'y appuyer pour en dégager les conséquences: ici s'enracine l'espérance de la résurrection.

L'évocation de celle-ci donne lieu aux deux volets qui constituent *le corps du chapitre*: aux vv. 12-34, le *fait* de cette résurrection, dans le sillage de celle du Christ; aux vv. 35-57, sa *modalité*, c'est-à-dire son effectuation moyennant transformation radicale de notre condition présente. Ces deux sections débutent chacune par une question rhétorique en «comment» (*pôs*), qui entend partir de la position des interlocuteurs à convaincre: «... *comment* certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts?» (v. 12); «Mais, dira-t-on, *comment* les morts sont-ils relevés?» (v. 35). Nos deux ensembles présentent l'un et l'autre, vers leur fin, une désignation solennelle qui en rappelle le noyau christologique: «Christ Jésus Notre Seigneur» (v. 31), «notre Seigneur Jésus Christ» (v. 57). Les vv. 57 et 58 servent en même temps de note finale à tout le chapitre.

Les deux volets ainsi identifiés peuvent être considérés comme **enchaînant chacun trois péricopes. Voyons en quoi.**

1. Le fait de la résurrection.

Les vv. 12-34 dessinent un parcours du genre A-B-A', dans le sens suivant.

– A: les vv. 12-19 adoptent le mode argumentatif *«par l'absurde»*. Par la négative, ils montrent que la résurrection du Christ et celle des morts sont indissociables: nier l'une revient à nier l'autre et aboutit à des conséquences qui falsifient le kérygme et ruinent la foi.

– B: les vv. 20-28, à partir d'un contraste Adam/Christ, évoquent, *positivement* cette fois, l'histoire de la lutte du Christ contre la mort, jusqu'à son terme victorieux par Dieu et en Dieu. Ce développement affirmatif s'appuie sur l'Écriture aux vv. 25-27.

– A': les vv. 29-34 reviennent à l'argumentation *par l'absurde*, par voie négative, en dénonçant l'étiolement du comportement chrétien, à supposer une non-résurrection des morts.

L'avertissement parénétique des vv. 33.34 conclut cette péricope A', mais aussi tout ce premier pan du diptyque.

Ainsi, ces vv. 12-34 commencent et finissent par deux moments de mise en perspective *hypothétique* (A-A'). Ceux-ci déploient, à partir de propositions conditionnelles, les conséquences ruineuses du manque de foi en la résurrection des morts. Dans la péricope centrale, en B, le fait de cette résurrection à la suite du Christ «prémices» (vv. 20.23) est au contraire formulé en termes de propositions *réelles*, comme victoire définitive du Seigneur sur son «ultime ennemi» (v. 26).

2. La modalité corporelle de la résurrection.

Les vv. 35-58 se laissent également scander en trois péricopes, mais selon un enchaînement plus linéaire, que nous noterons C-D-E. La pensée procède ici en cascade: dans une étape, des éléments lexico-thématiques de la/des péricope(s) précédente(s) sont repris, tandis que d'autres, nouveaux, font progresser la réflexion.

– C: les vv. 35-41, à partir de comparaisons empruntées au monde naturel, laissent prévoir qu'une *différenciation* qualitative radicale signera le passage des corps actuels aux corps ressuscités. Le vocabulaire utilisé, notamment celui du «corps» et celui de la «gloire», nous prépare à l'application de ces comparaisons en D.

– D: les vv. 42-49 *spécifient* cette différence en des binômes qui articulent le contraste en-deçà/au-delà jusqu'à la paire «corps psychique»/«corps spirituel». Ceci s'appuie sur l'Écriture, relue à la lumière du nouvel Adam dont nous porterons l'image.

– E: les vv. 50-58 s'ouvrent sur un solennel «Je le déclare, frères», pour dire le nécessaire saut, en termes de *transformation*, pour les vivants comme pour les morts, d'une condition à l'autre. Dès le v. 55, Paul, avec l'Écriture de nouveau, s'oriente vers l'action de grâce; au v. 57, celle-ci célèbre l'anticipation, dans le Christ, de la victoire qui nous est acquise sur la mort physique et la déchéance spirituelle.

Au terme de ce second volet, nous trouvons, comme à la fin du premier, une exhortation, ici au v. 58. Brève, elle se veut cette fois plus encourageante que sévère, pour clore dans l'espérance l'ensemble du chapitre.

La «pointe» sur la mort vaincue était au centre du premier volet (v. 26). Dans le second, elle vient à la fin (vv. 55-57). Rhétoriquement parlant, l'un relève d'une logique syllogistique plus gréco-romaine, l'autre d'un développement plus rabbinique. Ils n'en forment pas moins diptyque dans leurs grandes lignes. En effet, on peut relever, de part et d'autre, une même suite d'étapes qui fait passer du raisonnement à l'évocation, pour enfin exhorter. Ainsi, à la *position du problème* sous forme de question (vv. 12 et 35) succède un temps d'*argumentation* qui débouche sur une typologie *Adam/Christ* (vv. 20-22 et 44b-49). Suit alors une *mise en scène* qui présente plus descriptivement les événements ultimes (vv. 23-28 et 50-54 surtout). Et l'on aboutit ici et là aux *implications présentes* d'une telle perspective pour les fidèles (vv. 29-34 et 58).

L'élaboration soignée qui préside à la construction du chapitre dans ses grandes lignes vaut aussi pour le détail de son écriture. Nous allons le voir pour les versets qui nous intéressent plus directement.

II. - Les mentions de «Dieu» en *1 Co 15*, 9.10.

Vers la fin de son exorde (vv. 1-11), Paul rappelle avec force son statut et son activité d'apôtre, enracinés dans l'apparition dont le Seigneur lui fit la grâce. Rappelons les vv. 8-10 (trad. Osty):

> ... [8] et après eux tous, il m'est apparu à moi aussi, comme à l'avorton.[9] Car je suis le moindre des apôtres; je ne mérite pas d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église *de Dieu*. [10] C'est par la grâce *de Dieu* que je suis ce que je suis, et *sa* grâce envers moi n'a pas été vaine: j'ai peiné plus qu'eux tous, non pas moi, certes, mais la **grâce *de Dieu*, [qui est] avec moi.**

1. Un excursus, ou une référence exemplaire?

Ces versets semblent secondaires à plus d'un commentateur. Paul s'y écarterait de son propos essentiel — le rappel de la résurrection attestée par les apparitions — pour y revenir, en le résumant, au verset 11: «Bref, moi ou eux, voilà ce que nous proclamons, et voilà ce que vous avez cru». Ici, les traductions rendent le «donc» (*oun*) initial par un «bref, ...» assez ambigu: on peut l'interpréter comme s'il s'agissait de fermer la parenthèse sur une trop longue remarque latérale. Les vv. 9-10 feraient digression, dit-on; ils n'auraient pour but, en soulignant la qualité d'apôtre de Paul, que de légitimer de l'extérieur le kérygme rappelé, comme par le sceau d'une garantie de droit à le proclamer.

Or, il s'agit, mieux que d'une simple légitimation ou justification personnelle, d'une véritable *attestation validante*. En effet, l'être et l'œuvre apostoliques de Paul ici évoqués manifestent *dans les faits* la puissance expérimentée et déployée en lui, le converti institué apôtre: c'est celle de la résurrection, objet du kérygme et horizon — ou mieux: fondement — de l'espérance pour les morts. En ce sens, ces versets rejoignent, par le témoignage personnel et exemplatif de celui en qui le Christ vit éminemment (cf. *Ga* 2, 20), la question centrale du chapitre.

Ajoutons ceci. Paul laisse transparaître, au seuil de son développement principal, sa propre expérience existentielle de la résurrection. Or, ceci trouve un écho, comme en inclusion, pour l'existence chrétienne des destinataires, dans l'action de grâce et la parénèse finales, aux vv. 57.58. En effet, le texte original met en œuvre des correspondances lexicales non fortuites entre le v. 10 et ces versets conclusifs. Tout d'abord, le v. 10 est scandé par trois mentions de la *grâce de Dieu* agissant pour, envers et avec Paul. Or, au v. 57, cette grâce (*charis*) revient à Dieu comme en retour, dans une louange de la part du «nous» des croyants: «*Grâce soit à Dieu* qui *nous* donne la victoire». Mais il y a plus. Le v. 10 témoigne: «sa grâce envers moi *n'a pas été vaine* (littéralement: «vide», *kenê*), *j'ai peiné plus* qu'eux tous (littér.: «plus abondamment»)». Cette affirmation trouve des parallèles précis dans l'encouragement du v. 58: «...montrez-vous fermes *en abondant* dans l'œuvre du Seigneur en tout temps, sachant que *votre peine n'est pas vaine* dans le Seigneur».

Ainsi, ce que Paul donne comme perspective fortifiante *à ses frères* au terme de son développement sur la résurrection des morts, il l'annonce comme se réalisant *déjà en lui*, modèle par grâce divine. Le prédicateur cherche à réaccorder ses interlo-

cuteurs à son expérience et à sa foi pour les ramener à la cohérence de leur propre adhésion première à l'Évangile. Autrement dit, à raffermir l'accord initialement constaté entre l'annonce du kérygme et sa réception, entre le «je»/«nous» d'une part et le «vous» d'autre part, comme l'attestent bien les formules balancées qui encadrent notre exorde: «...l'Évangile que *je* vous ai annoncé, que *vous* avez reçu...» (v. 1); «voilà ce que *nous* proclamons, et voilà ce que *vous* avez cru» (v. 11).

2. Les mentions de Dieu aux vv. 9-10.

Le v. 9 et le début du v. 10 articulent un contraste voulu, manifeste dans le grec. Par un double usage du verbe «être» (*eimi*), Paul avoue d'abord son indignité comme apôtre en deux propositions parallèles: «*je suis* le moindre des apôtres, moi qui ne *suis* pas digne d'être appelé apôtre»; il en donne la justification: «parce que je persécutai l'Église *de Dieu*». Avec le v. 10 intervient un retournement. Celui-ci s'amorce à l'enseigne d'un «mais» qui en introduit le ressort: «mais par grâce *de Dieu*...». Viennent alors, répondant aux deux premiers, deux autres «je suis», fiers et reconnaissants, cette fois: «...*je suis ce que je suis*». Puis Paul, passant du propos sur son «être» à celui sur son agir converti, prolonge le contraste: le passé simple aoriste «je peinai» (apostoliquement) vient s'opposer à l'aoriste précédent «je persécutai»; et la précision «plus abondamment qu'eux tous» (les autres apôtres) contrebalance les expressions «après eux tous», (littér. «en dernier de tous») du v. 8 et «le moindre des apôtres» du v. 9.

Cette composition contrastée souligne comment, à la charnière des deux versets, le point de revirement accole délibérément, en une opposition frappante, les expressions: «je persécutai l'Église *de Dieu*» et «mais par grâce *de Dieu*...». Le passage d'un *avant* à un *après* dans la vie de Paul s'opère par la grâce qu'impartit miséricordieusement celui-là même qu'il combattait sans le savoir, en son Église et en son Christ: *Dieu*.

— «...je persécutai l'Église *de Dieu*» (v. 9)

Dans les *Actes*, le verbe *diôkô*, «poursuivre» ou «persécuter», a pratiquement toujours Paul pour sujet. Celui-ci s'est vu révéler que, dans sa persécution de «la voie» (*Ac* 22, 4) et des «saints» (26, 11), son action atteignait le Christ, comme l'atteste à trois reprises l'évocation de la voix: «Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu? ... Je suis Jésus que tu persécutes» (9, 4.5; 22, 7.8; 26, 14.15). À cet instant-là, Dieu révèle à Paul, inséparablement: que celui dont se

revendiquent ses victimes est vivant; qu'il l'est comme Fils de Dieu (*Ga 1*, 15.16, notamment, explicite ceci); que persécuter les chrétiens, c'est persécuter ce Jésus Fils de Dieu; et que donc ses adeptes forment à proprement parler l'Église «de Dieu». En outre, dans la foulée de cette révélation, Paul, on va le voir, est établi comme apôtre-missionnaire[2].

L'expression «l'Église de Dieu» ne se rencontre dans les *Actes* qu'en *20*, 28, dans la bouche de Paul: «Paissez l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par le sang de son propre (Fils)»; l'Église est «de Dieu» par l'offrande de son Fils. La persécuter, c'était donc s'opposer au Père en méconnaissant son don en son Fils (sans même parler de l'Esprit). Notons-le: une telle révélation touche ce que va souligner *1 Co 15*, 15, à savoir que *Père et Fils sont conjointement impliqués* dans la question de la foi en la résurrection.

Dans les lettres de Paul, l'expression «l'Église de Dieu» désigne une Église locale, généralement identifiée: «l'Église de Dieu qui est à...». Quand l'Apôtre ne spécifie pas, comme ici ou en *Ga 1*, 13 («je persécutais à outrance l'Église de Dieu»), on peut penser à la communauté de Jérusalem, qu'il combattit avant tout. Néanmoins, en route vers Damas, le persécuteur déploie son zèle bien plus loin! S'il dit simplement «l'Église de Dieu», c'est sans doute que dans sa conversion il a compris n'avoir pas affaire à un groupe humain limité à telle et/ou telle ville, mais à une œuvre *de Dieu*, promise par là-même au plus vaste élargissement, au service duquel Dieu le met.

— «Mais par grâce *de Dieu*...» (v. 10)

Une étude, même rapide, du vocabulaire de la grâce chez Paul laisse voir que pour lui celle-ci est le fait, inséparablement, du Père, du Fils et de l'Esprit. Originée en Dieu, elle nous est impartie en plénitude par l'Esprit en Jésus-Christ qui, par sa mort et sa résurrection, nous sauve et nous justifie. De valeur sotériologique, la grâce est à la fois «théique» en sa source, «christique» par le médiateur qui nous la vaut et «spirituelle» dans la communication qui en est faite.

Ici, au v. 10, il y a pourtant une insistance manifeste, par une triple mention, sur la grâce *de Dieu*: concentration unique chez Paul. D'autant plus que la première de nos expressions, à savoir

2. Cf. à ce propos *Ac 9*, 15.

«*par* grâce *de Dieu*», est exceptionnelle parmi les cinq usages pauliniens de «grâce» au datif instrumental sans préposition («par...»).

L'Apôtre précise ensuite: «sa grâce *envers moi*», puis «la grâce de Dieu *avec moi*». Disons donc un mot des cas (une quinzaine) où il est question de *la grâce reçue par Paul*. Le converti a une vive conscience de celle-ci comme lui étant personnellement dévolue. En ce sens, il parle volontiers de «la grâce..., celle qui me fut donnée». Ce qu'on vient de dire en général se confirme dans son cas: cette grâce le lie tout ensemble au Père et au Fils: elle est souvent spécifiée comme «la grâce *de Dieu* qui me fut donnée» ou «la grâce qui me fut donnée *par Dieu*»; mais en même temps, les contextes immédiats de ces expressions montrent que l'irruption de cette grâce en Paul coïncide avec sa conversion au Christ et que, d'emblée, dans la force de cette grâce, c'est le Christ qu'il est chargé de prêcher. En termes ignatiens, on pourrait dire que par sa grâce «Dieu le Père l'a mis avec son Fils».

Et ce Fils va prendre Paul à son service. Car conjointement, cette grâce se caractérise souvent comme établissant Paul *apôtre*, spécialement des Nations. Cf. par ex. l'*hendiadys* de *Rm 1*, 5: «nous avons reçu *grâce et apostolat* pour...» — comprenons: «grâce d'apostolat» —; ou encore *Ep 3*, 6-8: «...l'Évangile, dont je suis devenu le serviteur selon le don de *la grâce de Dieu qui m'a été donnée*... À moi, le moindre de tous les saints, a été donnée *cette grâce d'annoncer aux Nations...*». À cette lumière et dans le jeu du quadruple «je suis» signalé *supra*, l'expression cryptique «je suis ce que je suis» peut donc signifier avant tout: «je suis *apôtre*»... certes le moindre et indigne d'être ainsi appelé (v. 9), mais aussi le plus actif (v. 10).

Signalons un autre quadruple «je suis» paulinien dans notre épître, en *9*, 1.2: «*Ne suis-je* pas libre? *Ne suis-je* pas *apôtre*? N'ai-je pas vu Jésus, notre Seigneur? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur? Si pour d'autres *je ne suis* pas *apôtre*, pour vous du moins *je le suis*». Ce passage, qui insiste sur l'être de Paul comme apôtre, le lie à *sa vision* de Jésus Notre Seigneur. Dans le même sens, les versets qui nous occupent en *15*, 9.10 ne font-ils pas suite à la finale du v. 8 «il *m'est apparu* à moi aussi»? Ils déploient les fruits de cette apparition par laquelle sa vie bascula. Tout ceci le confirme: cette «grâce de Dieu» qui fait exister Paul comme apôtre n'est autre que la révélation divine qui l'éblouit sur le chemin de Damas, la Révélation du Ressuscité qui fonde et son être-apôtre et sa foi en la résurrection des morts.

Rappelons-nous aussi des passages tels que *Ga 1*, 1: «Paul, *apôtre* ... par Jésus-Christ et *Dieu le Père qui l'a relevé d'entre les morts*», ou *Rm 1*, 4.5. Ils nous invitent à ne pas séparer l'insistance de Paul sur son être-apôtre en *1 Co 15*, 9.10 de la question de la résurrection des morts, telle qu'envisagée au v. 15 du même chapitre, où il est de nouveau question de Dieu. L'autorité et le dynamisme du témoignage apostolique surgissent bien, par grâce de Dieu, de la résurrection même qu'ils ont charge d'annoncer comme prémices de la nôtre, et que Paul vient de rappeler.

— «*sa grâce, (celle) envers moi...*» (v. 10)

L'expression est unique chez Paul. Ailleurs, partout où la grâce (*charis*) rejoint son destinataire par la préposition «envers» (*eis*), ce *eis* découle non pas directement de *charis*, comme ici, mais du verbe dont *charis* est le sujet, entre autres le verbe «abonder». Dans notre cas, singulier, il faut donc lire, non pas: «sa grâce ne fut pas vaine envers moi»; mais, très exactement: «*sa grâce-envers-moi* ne fut pas vaine». Paul insiste sur le caractère personnel et l'important retentissement de cette grâce initialement reçue.

L'affirmation: «...ne fut pas vaine; mais je peinai...», on l'a dit, trouvera son écho au v. 58, comme souhait pour les Corinthiens[3]. Chez l'Apôtre, peine(r) s'applique bien souvent au labeur missionnaire. Pour cette œuvre, Dieu lui donne abondance de grâce.

— «...non pas moi, certes, mais *la grâce de Dieu, [celle] qui est avec (syn) moi*» (v. 10)

Cette tournure, tout aussi exceptionnelle que la locution «sa grâce envers moi», est très nuancée. En effet, la précision «qui est *avec* moi» nous préserve de penser que la grâce de Dieu supplanterait l'initiative de Paul dans son activité. Il n'y a pas substitution, mais inspiration, fécondation. Du reste, en *1 Co 3*, 9, nous lisons, réciproquement: «nous sommes les coopérateurs (*syn-ergoi*) de Dieu». La grâce suscite, accompagne et soutient le labeur de l'Apôtre, de la même façon qu'elle le donnait à lui-même dans son identité profonde.

Concluons brièvement pour ces vv. 9-10. Nullement secondaires par rapport à l'exorde et au thème du chapitre, ils évoquent

3. On note ailleurs encore chez Paul l'alliance des termes «non vain» et «peine(r)»: cf. *Ph* 2, 16; *1 Th* 3, 5. Elle s'inspire d'*Is* 49, 4 et 65, 23.

bien, en filigrane, l'expérience première, fondatrice et partageable que, «par grâce *de Dieu*», Paul fit de son Fils ressuscité. Celui-ci le convertit sur le chemin de Damas pour le mettre à son service. Service apostolique dans cette Église qu'il persécutait jadis, ignorant alors qu'elle était *de Dieu*.

Nous voici prêts à aborder la péricope des vv. 12-19 sur la résurrection des morts, au cœur de laquelle le v. 15 présente d'autres mentions de «Dieu», non moins importantes.

III. - Les mentions de «Dieu» en *1 Co 15*, 15.

Rappelons le contexte, à savoir les vv. 12-19 (où l'on pourrait lire «résurrection *de* morts», vu l'absence d'article dans le grec):

> [12] Cependant, si l'on proclame que Christ a été relevé (= éveillé) d'entre les morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts? [13] S'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ non plus n'a pas été relevé. [14] Et si Christ n'a pas été relevé, vide alors est notre proclamation, vide aussi votre foi. [15] Nous sommes même trouvés être de faux témoins *de Dieu*, puisque nous avons témoigné contre *Dieu* qu'*Il* releva le Christ, alors qu'*Il* ne le releva pas, s'il est vrai que les morts ne sont pas relevés. [16] Car si les morts ne sont pas relevés, Christ non plus n'a pas été relevé. [17] Et si Christ n'a pas été relevé, insensée est votre foi, vous êtes encore dans vos péchés. [18] Alors aussi ceux qui se sont endormis en Christ ont péri. [19] Si c'est pour cette vie seulement que nous avons mis notre espérance en Christ, nous sommes les plus misérables de tous les hommes.

Ces versets forment bien un tout. Leur cohérence thématique et leur composition littéraire vont nous le prouver. Les extrêmes de la péricope sont clairement identifiables. Elle se relie à l'exorde par le *mot-crochet* «proclamer», en partant du kérygme que rappelait cet exorde: au résumé «voilà ce que *nous proclamons*...» (v. 11) succède la question qui ouvre le premier des deux volets du chapitre: «Or, si *l'on proclame* que le Christ a été relevé d'entre les morts, comment certains parmi vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts?» (v. 12). Au terme du passage qui, rappelons-le, argumente par voie négative, le verset 19 livre *la conclusion* dramatique du raisonnement *par l'absurde*: en l'absence de résurrection, «nous sommes les plus misérables de tous les hommes». Une nouvelle péricope débute alors au v. 20, qui, par une affirmation comparable au début du verset 12, rebondit positivement: «Mais non; Christ a été relevé d'entre les morts, prémices de ceux qui se sont endormis».

1. Une construction soignée.

L'ensemble est rythmé par des propositions conditionnelles. Entre celle d'introduction et celle de conclusion (vv. 12 et 19), l'argumentation *par l'absurde* se déploie *des vv. 13 à 18*, à partir de formulations en «si ...ne pas, ...». On en donne volontiers la présentation suivante, en termes d'«hypothèses négatives et conséquences», en deux temps (13-15 puis 16-18):

si pas de résurrection des morts	→ Christ non relevé	13ab
si Christ non relevé	→ – kérygme = vide	14ab
	– votre foi = vide	14c
	– nous = faux témoins	15
si morts non relevés	→ Christ non relevé	16ab
si Christ non relevé	→ – votre foi = insensée	17ab
	– vous restez dans vos péchés	17c
	– les endormis en Christ ont péri	18

Bien qu'éclairante, cette présentation escamote la teneur du v. 15 — pourtant le plus long — et donc, des mentions de Dieu qu'il comporte. Ce verset est ici réduit à un seul de ses éléments: «faux témoins». Or, si l'on retient le critère syntaxique des propositions conditionnelles comme déterminant pour la structure du passage, il faut les prendre *toutes*. Y compris, donc, celle du v. 15 qui, en sa finale, présente une hypothèse tout à fait comparable à celles de 13a et de 16a, et même plus insistante: «*si vraiment donc* (*eiper ara*) les morts ne sont pas relevés». La différence, au v. 15, c'est que la condition est *précédée* par la conséquence qui en dépend, à savoir: «Il (=Dieu) ne le (=le Christ) releva pas». À partir de cette observation, on constate alors, en allant à reculons, que *tout le verset* présente un raisonnement de même forme que ceux de 13-14 et de 16-18, mais *à rebours*: du point de vue logique, il se lit plus facilement à partir de sa fin.

Avant de montrer ceci par un schéma, comprenons bien qu'en 15bc, l'expression «nous avons témoigné contre Dieu qu'Il releva le Christ» opère un raccourci. De soi, prise isolément, elle n'a guère de sens, vu la conviction qu'entretient Paul de porter un témoignage véridique. Mais l'Apôtre veut dire: Nous avons témoigné qu'Il releva le Christ, ce qui, *dans l'hypothèse de sa non-résurrection*, ne peut apparaître que comme un témoignage porté «contre Dieu», puisque nous lui attribuerions quelque chose qu'Il n'aurait pas fait. C'est donc à deux titres que le verbe «nous avons témoigné» commande d'une part la précision «contre Dieu» — **qu'entraînerait le point de vue adopté *par l'absurde* — et d'autre**

part la complétive «qu'Il releva le Christ» — qui exprime le témoignage porté par Paul[4].

Ceci étant clarifié, si l'on fait droit au v. 15, l'ensemble des vv. 13 à 18 doit être reconnu comme scandé non pas en deux étapes (13-15; 16-18) mais en *trois* (13-14; 15; 16-18). Pour mieux le voir encore, mettons provisoirement les propositions du v. 15 dans le même ordre de succession logique que celles de 13-14 et de 16-18. Nous notons alors que chacune des trois vagues du raisonnement

(A) part de la position de «certains» Corinthiens rappelée dans la question de départ (v. 12), c'est-à-dire la négation de la résurrection des morts;
(B) puis, *via* le lien avec la résurrection du Christ corollairement niée,
(C) tire les conclusions du point de vue de l'annonce évangélique et/ou de la foi qui doit y répondre.

1° *(A)* si pas de résurrection des morts	13a
(B) Christ non relevé	13b
Or, si Christ non relevé	14a
(C) Alors, – notre kérygme = vide	14b
– votre foi = vide	14c
2° *(A)* si vraiment les morts ne sont pas relevés	15e
(B) Il (=Dieu) ne le (=le Christ) releva pas	15d
Or (nous avons affirmé) *qu'Il releva le Christ*	15c
(C) Alors, – (cela) nous l'avons témoigné contre Dieu	15b
– et sommes trouvés faux témoins de Dieu	15a
3° *(A)* si les morts ne sont pas relevés	16a
(B) Christ non relevé	16b
Or, si Christ non relevé	17a
(C) Alors, votre foi = insensée:	17b
– vous restez dans vos péchés	17c
– les morts en Christ ont péri	18

Cette division en trois temps se justifie pour une autre raison encore. Paul entend souligner les *conséquences* catastrophiques de la négation de départ, exprimées dans nos «*C*». Celles-ci sont d'ordre double: touchant la validité de *l'annonce* kérygmatique

4. **Pour lever l'ambiguïté, la TOB, par exemple, supplée: «Nous avons porté un contre-témoignage *en affirmant* que Dieu a ressuscité le Christ».**

d'une part; touchant *la foi* des destinataires d'autre part. On se rappelle comment l'exorde concluait: «voilà ce que *nous annonçâmes* (verbe du kérygme: *kêrussein*) et voilà ce que *vous crûtes* (verbe de la foi: *pisteuein*)» (v. 11), et comment la question de départ énonçait un risque de rupture entre les deux: «Si donc on proclame que ..., comment certains parmi vous...?» (v. 12). Ce que certains Corinthiens disent revient à faire des annonciateurs, des menteurs et des croyants, des trompés.

Or, cette idée, Paul la développe *en trois temps*: le premier temps «*C*» (14bc) *annonce* cette double conséquence: kérygme vide, foi vide[5]. Les deuxième et troisième «*C*» *développent* respectivement la première conséquence: le kérygme prêché serait un faux témoignage (15 ab), puis la seconde: la foi chrétienne en devient insensée, tant pour ceux qui vivent encore, dès lors captifs du péché, que pour ceux qui se sont déjà endormis, dès lors perdus (17bc.18).

La structure du passage ainsi mieux cernée, évaluons ce qui s'ensuit pour notre verset 15. Son milieu (15c) se révèle être, selon notre analyse, au centre du triptyque 13-18. Par définition, étant au centre, il y restera lorsque, de l'ordre logique provisoirement adopté, nous reviendrons à l'ordre stylistique, inverse, du texte paulinien pour ce v. 15.

C'est en 15cd que se trouvent les deux seuls emplois du verbe «relever» qui soient à l'*actif* et au passé simple *(aoriste)*, sur les dix-neuf occurrences du verbe dans le chapitre, toutes ailleurs au passif. Concomitamment, en 15cd, on rencontre *Dieu* comme sujet des verbes en question; verbes juxtaposés en un binôme oppositionnel: «Il releva le Christ *(êgeiren ton Christon)*» / «qu'Il ne releva pas *(hon ouk êgeiren)*». Ce contraste est rendu possible par la présence, ici, comme pôle positif du binôme, de la seule formule de résurrection qui, dans notre péricope, hormis le rappel initial du v. 12a, soit en tournure *affirmative*: «Il a ressuscité le Christ», à la différence des neuf autres, négatives. Et cette formule, où le kérygme retentit dans sa positivité au milieu de tant de dénégations, tranche sur le reste, comme affirmation de réalité encerclée d'irréelles, parce qu'elle exprime le témoignage dont Paul récuse l'hypothétique fausseté: la négation niée redonne l'affirmation, juste au centre de toute cette preuve *par l'absurde*.

5. Ces «vides» (ou «vain») nous renvoient d'ailleurs respectivement aux autres occurrences de l'adjectif observées *supra* comme jouant en écho pour le cas de Paul d'une part (v. 10) et celui des Corinthiens d'autre part (v. 58).

Cependant, Paul, tout en maintenant au centre l'affirmation de 15c, a préféré, pour le verset, non pas l'ordre d'exposition simplement logique que nous avons provisoirement reconstitué, mais l'ordre stylistique que nous connaissons. Pourquoi? Parce qu'en énonçant le v. 15 en ordre inversé, il obtenait pour sa péricope la belle séquence que nous constatons ci-dessous quant aux expressions touchant la résurrection-relèvement. Après l'énoncé du point de départ kérygmatique de 12a en effet, ces expressions, au nombre de dix des vv. 12b à 17a, s'ordonnent en cinq paires dont, au milieu, celle, contrastée, du v. 15cd, selon l'harmonie suivante:

= pas de résurrection des morts	12b
= pas de résurrection des morts	13a
— Christ non relevé	13b
— Christ non relevé	14a
x *Il* releva le Christ	15c
x qu'*Il* ne releva pas	15d
= les morts ne sont pas relevés	15e
= les morts ne sont pas relevés	16a
— Christ non relevé	16b
— Christ non relevé	17a

Le centre littéraire d'une péricope ne nous donne pas nécessairement sa pointe thématique. Ainsi, le poids de l'argumentation paulinienne reste bien, ici, distribué sur les conséquences inacceptables énoncées dans les trois passages notés «*C*» et culminant dans le cri dramatique du v. 19. Ceci n'empêche pas de reconnaître à l'ensemble du v. 15 sa juste place dans la péricope, notamment du fait que Dieu, dont il était quatre fois question dans les vv. 9-10 (*theou; theou; autou; theou*), réapparaît ici quatre fois: comme objet de faux témoignage hypothétique (les deux *theou*) et comme sujet des deux «éveilla»–«n'éveilla pas». Pour évaluer pleinement ces mentions, une brève analyse lexicale s'impose encore.

2. Le vocabulaire lié aux mentions de Dieu

— «nous sommes trouvés faux témoins *de Dieu*»; «nous témoignâmes contre *Dieu*» (v. 15a)

Les traductions affaiblissent le verbe «nous sommes trouvés» en de banals «il se trouve que nous sommes», ou «nous nous trouvons être». Or, le verbe «trouver» (*heuriskô*), dans six de ses sept autres emplois en *1* et *2 Co* et ailleurs encore chez Paul, a une nette connotation de *jugement*, appréciatif ou dépréciatif. Par exemple,

«être trouvé fidèle» (*1 Co 4*, 2) ou «être trouvés pécheurs» (*Ga 2*, 17). «Nous sommes trouvés» a ici une portée juridico-morale. Il signifie «trouvés coupables de...», «convaincus de...». La composante «faux-» ou «-mensonger» (*pseudo-*) a tout autant de vigueur dénonciatrice. Par exemple, Paul, régulièrement, s'insurgeant par «je ne mens pas» (*ou pseudomai*), en appelle à la véracité de sa parole apostolique en Christ ou devant Dieu.

Ceci nous mène au vocabulaire du *témoignage*. Relativement réduit chez Paul, il n'a pas moins la force de ce qui touche le point central du kérygme. «Faux-témoin» et «témoigner contre» sont des *hapax*, chez Paul. Mais ces mots aussi trouvaient grande résonance auprès des premiers chrétiens. En effet, ailleurs dans le Nouveau Testament — mises à part deux occurrences de «témoigner faussement» au sens général, et ce qui est dit de la mise en accusation d'Étienne (*Ac 6*, 13) —, *tous* les emplois d'un vocabulaire de témoignage «faux» et/ou «contre»[6] interviennent à propos d'*un seul et même épisode*: les accusations portées contre Jésus devant le Sanhédrin. Les faux témoins, on le sait, relèvent l'allégation de Jésus: «Moi, je détruirai ce sanctuaire ... et en trois jours...». L'accusation reviendra dans les injures des passants au Crucifié. Jean interprète cette parole comme visant le «sanctuaire de son corps».

Ainsi donc, dans notre chapitre, qui porte du reste la seule mention paulinienne du «troisième jour» (v. 4), l'Apôtre, parlant de faux témoignage contre Dieu, au cas où celui-ci n'aurait pas ressuscité son Fils, use de termes désignant les adversaires de Jésus, au moment où celui-ci va se rendre témoignage à lui-même en prophétisant sa position céleste de Ressuscité et sa venue parousiaque. C'est dire le poids de ces mots ici.

Paul a persécuté l'Église *de Dieu* (v. 9), en estimant sûrement «faux témoins» ces chrétiens qui voyaient, en Jésus, son Fils ressuscité. Ne s'est-il alors converti à celui-ci que pour se voir à son tour accusé de faux témoignage *contre Dieu*?

— «... qu'*Il* releva le Christ, qu'*Il* ne releva pas, si vraiment...» (v. 15cd)

1 Co 15 offre la moitié des usages pauliniens du verbe «relever/éveiller» (*égeirô*). Seize fois, chez Paul, celui-ci est à l'actif.

---

6. C'est-à-dire tout le vocabulaire en *pseudo-martys*, *-martyreô* ou *-martyria*, et les *martyreô kata*.

Dont quatorze au sens transitif de «ressusciter», *ayant tous Dieu pour sujet*[7]. L'Apôtre souligne donc, par ces deux aoristes, *l'intervention divine passée*, ponctuelle et décisive, advenue au troisième jour, dans laquelle s'enracine *l'état actuel* et désormais irrévocable — c'est la nuance des parfaits — du Christ ressuscité. «Ressusciter» est en fait le seul verbe auquel corresponde «parfaitement» la nuance du temps grammatical «parfait», à savoir, selon Zerwick[8]: «Un temps non point passé, mais présent, indiquant non l'action passée comme telle, mais l'actuel «état de fait» résultant de l'action passée». Ressuscité, Christ ne meurt plus (cf. *Rm 6*, 9).

Pâques a donc bien inauguré le Règne du Christ dès maintenant à l'œuvre. C'est au jour où Il le releva — prémices de notre propre résurrection — que Dieu l'a intronisé Roi, d'un Règne que le Fils remettra à son Père une fois les morts ressuscités en sa venue (péricope suivante, vv. 23-24).

Stylistiquement mises en relief et riches de sens, les mentions de Dieu en *1 Co 15*, 15 sont déterminantes pour le propos de tout le chapitre: à travers ce que Dieu opéra pour son Fils en le ressuscitant et dont il s'agit de témoigner en vérité, se joue la question de notre résurrection à la suite de ce «premier-né d'entre les morts». N'est-ce pas en vertu de ce que Lui seul pouvait faire pour Jésus, et à partir de cela seul qu'Il fit pour lui, que le même Dieu nous relèvera? Non pour une quelconque survie, mais pour nous faire participer pleinement, comme ses enfants réconciliés avec Lui en ce Fils, à sa vie filiale.

IV. - Conclusion: Dieu le Père, «tiers non exclu».

Terminons en considérant encore ce point de foi. Bien que simple dans sa formulation, il demeure sans doute trop peu présent à la conscience chrétienne.

Tant l'exorde du chapitre (vv. 1-11) que la première péricope de son argumentation (vv. 12-19) nous resituaient prioritairement face au Christ: sa résurrection, attestée par ses apparitions,

7. Rappelons que nos deux emplois du verbe, ici, seuls à l'actif dans le chapitre, y tranchent aussi comme aoristes, par rapport à ses sept occurrences au «parfait» (passé composé) passif — du reste quasiment les seuls parfaits d'*égeirô* chez Paul.

8. *Biblical Greek*, § 285.

dûment prêchée et crue (vv. 1-11), doit, sous peine d'incohérence fatale pour ce kérygme et cette foi, être tenue pour inséparable du relèvement des morts (vv. 12-19).

Cependant, cet axe christologique appelait en même temps son fondement «théologique», en Dieu. Ainsi avons-nous vu Paul souligner aux vv. 9.10 que, dans la chaîne des apparitions rappelées, celle dont il bénéficia lui fit mesurer dans la rencontre du Ressuscité son opposition à l'Église *de Dieu*, et combien cette révélation fondatrice lui fut une faveur *de Dieu*. Puis, au v. 15, dans un contexte où il n'était à première vue question que du rapport entre le Christ et les croyants, Dieu intervenait à nouveau, comme pour nous faire échapper au risque d'une dialectique simpliste entre la résurrection du Christ et celle des morts.

Chez Paul, notre résurrection est souvent évoquée en connexion directe avec celle du Christ rappelée en des termes parallèles. Dieu est alors toujours également présent comme sujet de part et d'autre, dans des énoncés du genre suivant: «*Celui qui* a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera nous aussi avec Jésus» (*2 Co* 4, 14). Dans *1 Co*, relevons le seul autre emploi que la lettre fait du verbe «relever», hormis ceux de notre chapitre. C'est, en 6, 13-14, une de ces expressions «triangulaires», précisément. Dans la réciprocité dialectique «mais le corps ... est pour le Seigneur et le Seigneur est pour le corps», voici qu'intervient Dieu, comme un tiers non exclu: «Et *Dieu*, qui a relevé le Seigneur, nous relèvera nous aussi par sa puissance».

Cette insistance théologique sert une juste christologie. La péricope des vv. 12-19, dans les syllogismes de départ de chacun de ses trois temps argumentatifs, lie le sort des morts à celui du Christ. Là, les formulations ramassées de Paul pourraient faire croire que selon lui le second dépend du premier, c'est-à-dire que la résurrection du Christ est tributaire comme d'une loi générale de l'assurance de la résurrection des morts, qui en constituerait la condition de possibilité. Mais la suite de l'argumentation (vv. 20 sv.) va montrer en quel sens joue le lien de causalité infrangible entre les deux: c'est au contraire le relèvement du Christ qui est promesse d'entraîner effectivement à sa suite la résurrection de ses frères et sœurs.

Ce qui, pour un certain nombre de Juifs — dont les Pharisiens —, n'était encore qu'objet d'espérance pour la parousie trouve, dans sa réalité déjà advenue pour Jésus de Nazareth au cœur de l'histoire, son fondement unique mais décisif. Or, si son cas parti-

culier est prémices de ce qui adviendra pour tous, c'est qu'en ce Jésus joue la puissance créatrice divine elle-même. S'il ne fut qu'un homme, même exceptionnel, au sein de l'humanité, on ne peut comprendre qu'à sa suite celle-ci soit affranchie de ses limites ultimes: celle de la mort et celle du péché, son aiguillon (cf. vv. 17c et 56a). D'où la pertinence avec laquelle, au milieu de la connexion faite entre le sort du Christ et celui des croyants, il est question de Dieu au v. 15: ce Ressuscité-là, le premier, ne peut l'être que comme Fils de Dieu.

À cette lumière, nous pressentons mieux la portée des autres mentions de Dieu dans le chapitre.

Aux vv. 35 sv., Paul utilise l'image de la semence qui éclôt de façon surprenante pour annoncer le passage du corps terrestre au corps ressuscité. Or, dans la comparaison même, dès avant son application, Paul s'exprime, pour l'apparition de la plante, en termes de *corps*, disant très précisément, au v. 38: «mais *Dieu* lui donne *un corps* comme Il le voulut». Une telle formule s'applique aussi parfaitement à ce que Dieu fit pour Jésus, et à ce qu'il fera pour nous en nous relevant comme en une re-création.

Au v. 1, d'entrée de jeu, Paul disait vouloir «faire connaître» (*gnôrizô*) à ses frères toute la portée de la Bonne Nouvelle. Or, en concluant le premier volet du chapitre, au v. 34, il stigmatisera en ces termes le fait de se comporter comme si l'on ne devait pas ressusciter: «certains ont méconnaissance (*agnôsian*) *de Dieu*». Sous-estimer le lien entre la résurrection du Christ et la vie chrétienne revient à méconnaître Dieu lui-même.

C'est qu'en dernier ressort, pour la destinée du croyant, non seulement la source, mais encore le terme de son espérance sont bien *en Dieu* comme à l'horizon ultime. Il s'agit, en ressuscitant de par Dieu, non seulement d'être uni au Christ mais, ce faisant, d'être prêt à hériter du «règne *de Dieu*» (v. 50), dès lors que le Christ aura remis ce règne «*au Dieu et Père*» (v. 24), afin que «*Dieu* soit tout en tous» (v. 28). Si telle est la perspective, alors, décidément: «grâce soit *à Dieu*, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus Christ!» (v. 57).

On mesure ainsi la pertinence avec laquelle, dès les passages que nous avons scrutés en ces pages, Paul, évoquant sa conversion au Christ vivant, la rappelait d'abord comme œuvre *de Dieu* pour nous montrer ensuite ceci: Christ a vaincu la mort non comme un sur-homme dans lequel nous projetterions nos désirs d'immortalité, mais parce que, selon son dessein créateur et rédempteur, *Dieu* l'a ressuscité.

C'est cet agir paternel que nous avons, en témoins véridiques, à attester quand nous confessons que nous croyons à la résurrection de la chair. Sans oublier que ce *Credo* nous vient au cœur et aux lèvres dans l'Esprit qui, procédant du Père et du Fils, «est Seigneur et donne la vie» (cf. *1 Co 15*, 45).

B-1040 Bruxelles
Rue des Bollandistes, 56

Philippe WARGNIES, S.J.
Institut d'Études Théologiques

Sommaire. — Le quinzième chapitre de *1 Co* traite de la résurrection des morts en lien étroit avec celle du Christ. Cependant, en portant attention aux mentions de «Dieu» dès les vv. 9, 10 et 15, on constate que Paul reconnaît toute son importance à l'intervention de *Dieu le Père* en la matière. Pour le montrer, l'enquête commence par rappeler le mouvement d'ensemble du chapitre; puis elle resitue les mentions en question dans l'organisation des péricopes et le lexique des phrases où elles apparaissent. La conclusion souligne l'enjeu théologique d'une telle insistance en cette «année du Père».

Summary. — The 15th chapter of *1 Cor.* deals with the resurrection of the dead in close relationship to Christ's resurrection. However, considering the verses where «God» is being mentioned (particularly in vv. 9, 10 and 15), one cannot ignore the fact that Paul underscores the importance of *God the Father*'s involvement in this matter. This is what the A. proceeds to make more explicit, first through an overview of the chapter, than by showing how the mentions of God fit into the structure of the text and into the lexical characteristics of the phrases where they appear. This inquiry proves to be quite relevant in this «year of the Father».